



#CESERAITABSURDE

LE TRI DES BIODÉCHETS, UNE ÉVIDENCE

Depuis un mois le réseau Compostplus, qui rassemble 39 collectivités engagées dans la collecte séparée des biodéchets, rythme nos vendredis de courts-métrages sur le thème unique du tri des biodéchets.

Pour leurs quatre vidéos #CeSeraitAbsurde, [Compostplus](#) et les studios [Saint Gingembre](#) s'affranchissent du discours moralisateur et imposent l'absurde comme parti-pris artistique afin de nous faire tous réfléchir sur les enjeux du non tri des déchets alimentaires.



Début octobre, Compostplus ouvrait son premier volet sur l'obligation réglementaire, rappelant que si jusque-là le tri des biodéchets relevait de l'engagement volontaire de quelques pionniers, il était désormais une obligation légale.

Dans sa deuxième vidéo, le réseau abordait le thème des biodéchets sous l'angle économique, soulevant les opportunités au niveau local, en termes d'emplois et d'économies possibles. On rappelle que 55 000 000 € pourraient être économisés chaque année en évitant l'acquittement de la taxe générale sur les activités polluantes (**TGAP**) en pleine augmentation, payée pour l'élimination des biodéchets. Une somme qu'on préférerait voir investie dans les territoires !

La semaine dernière, un troisième film sur l'avenir expliquait les enjeux pour les générations futures à qui nous laissons des sols pollués, une capacité alimentaire affaiblie, des agriculteurs dépendants de ressources étrangères, des centres d'enfouissement pleins et coûteux à entretenir pendant des décennies, etc.

Au regard de son intérêt environnemental, économique, social, le tri à la source des biodéchets apparaît aujourd'hui comme une évidence simple à mettre en place. C'est le sujet de cette quatrième et dernière vidéo.

Le saviez-vous ? Les biodéchets représentent 27% du poids des ordures ménagères résiduelles, soit 8 millions de tonnes incinérées ou enfouies chaque année. La collecte séparée permettrait donc de valoriser ces 8 millions de tonnes de déchets organiques qui, une fois transformés en compost, pourraient nourrir nos sols et fertiliser les cultures locales, tout en diminuant notre impact environnemental.

Un geste simplifié

Les consignes de tri des déchets alimentaires sont tout ce qu'il y a de plus simple. Les collectivités qui ont déjà mis en place ces solutions rapportent d'ailleurs que le taux d'erreur de tri à la collecte est globalement compris entre 1% et 5%. Car les consignes sont claires, on y jette tout ce qu'on mettrait dans son bon vieux composteur, c'est-à-dire l'organique : épluchures, restes de repas, os, sachets de thé, marc de café, morceaux de pain, croûtes de fromage, etc.

En effet, l'arrivée d'outils de pré-collecte comme, les bioseaux et les sacs compostables en bioplastique ou en papier, a permis de simplifier le geste de tri, de dynamiser la participation des usagers et ainsi d'améliorer la qualité du compost.

En fonction du dispositif de tri, on peut disposer d'un bac supplémentaire à la maison ou apporter ses biodéchets dans des points dits d'« apport volontaire ». On peut aussi faire du compostage à l'échelle de sa maison, de son immeuble ou de son quartier. Et pourquoi pas adopter une famille de lombrics pour composter directement dans sa cuisine ? Aujourd'hui, les collectivités développent toute une combinaison de solutions pour que tout le monde trouve sa, voire ses, solution(s).

Alors que le geste est aussi simple que celui de trier son verre et son plastique, *#CeSeraitAbsurde de ne pas passer à l'action, n'est-ce pas ?*

A vos sites Internet, Insta, Facebook, Twitter et autres réseaux sociaux... cliquez, partagez, trie !

RÉSEAU
Compostplus

Contact presse

Lola Colin
communication@compostplus.org
06 20 17 66 68